

actualité

LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

En ce mois de mai laissons la place à l'espoir....

François Hollande est désormais le septième président de la Vème République. Dans son discours de la victoire, à Tulle, il a affirmé que son « *premier devoir* » *en tant que président de la République serait de « rassembler et d'associer chaque citoyen à l'action commune pour relever les défis qui nous attendent »*, citant parmi ces défis « la priorité éducative — l'école de la République qui sera mon engagement ».

Lors du débat d'entre-deux tours, il avait renouvelé sa promesse de : « *créer 12.000 postes par an* » dans « tous les métiers de l'enseignement », soit des « professeurs », des « assistantes sociales », des « infirmières scolaires », du personnel d'encadrement pour « les élèves les plus en difficulté » ainsi que « les plus violents ». Dès la rentrée, le nouveau président a promis **1.000 enseignants de plus dans le primaire**, s'ajoutant aux 5.000 qui seront recrutés lors de la session 2012 des concours de recrutement des professeurs des écoles. Il compte par ailleurs augmenter dès septembre l'allocation de rentrée scolaire (ARS) de 25 %. En primaire, il souhaite supprimer la semaine de quatre jours et raccourcir les journées.

Enfin, il devrait **rétablir l'année de formation** en alternance des professeurs débutants, et créer pour leur formation initiale des « Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation » au sein des universités. Des « pré-recrutements » des futurs enseignants dès la licence pourraient également être mis en place.

S O M M A I R E

- La carte scolaire*
- La réussite à l'école*
- Triste bilan*
- Les rythmes scolaires*
- Le recrutement*
- Scolarité pour tous ?*
- Un petit tour chez les autres !*
- Etats-Unis*
- L'enseignement en Russie aujourd'hui*
- Le système éducatif au Japon*

Connaissez-vous le collectif des Déchiffreurs de l'éducation ?

Il conteste la fiabilité des évaluations nationales en CE1 et CM2, dont les résultats sont mis en avant par le ministère dans sa circulaire de rentrée.

Il rappelle tout d'abord qu'il y a amalgame entre deux types d'évaluations. Ce sont des évaluations réalisées en classe et corrigées par l'enseignant, qui devraient être utilisées pour mettre en évidence les difficultés.

Et aujourd'hui ? La carte scolaire...

Une analyse comparative des profils sociaux des collèves montre que la ségrégation scolaire est en fait plus forte encore que la ségrégation résidentielle. L'explication principale, selon les études, résulte des **pratiques parentales de recherche d'un meilleur établissement scolaire ou d'évitement de l'établissement de secteur.**



On relève par ailleurs la ségrégation scolaire extrêmement forte entre les enfants des policiers et des militaires et les enfants de classes populaires, particulièrement des ouvriers qualifiés et des immigrés (enfants étrangers). Le maintien d'une telle distance sociale ne peut qu'encourager la méfiance réciproque et, pour les agents d'autorité, une tendance à la stigmatisation et à la discrimination des classes populaires et des immigrés.

La réussite à l'école

Dans la thèse soutenue par Mathieu Valdenaire l'an dernier, sous la direction de Thomas Piketty, on peut lire: "*La suppression des ZEP aboutirait d'après nos estimations à une progression des inégalités de réussite scolaire entre élèves scolarisés en ZEP et hors ZEP de 11% au primaire, 6% au collège et 3% au lycée. La diminution de 5 élèves des tailles de classes de ZEP conduirait au contraire, dans notre hypothèse basse, à une réduction des inégalités de 37% au primaire, 13% au collège et seulement 4% au lycée*".

Triste bilan !

Selon une enquête récente, 62 % des professeurs des écoles débutants estiment que la réussite des élèves est un objectif qui ne peut pas être atteint. Ce malaise éclaire un constat social accablant : un quart des élèves ont des acquis fragiles en fin de

CM2 ; un enfant sur cinq redouble au moins une fois avant d'entrer en 6ème ; chaque année, on détecte 35 000 jeunes illettrés. 230 000 jeunes ont quitté le système scolaire sans qualification entre juin et octobre 2011. Et ceci n'explique-t-il pas un peu cela ? Deux millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté et 600 000 sont mal logés.

Les rythmes scolaires...

La réforme des rythmes scolaires, pour revenir notamment à la semaine de 4,5 jours, pourrait être appliquée dès la rentrée 2013 a dit Vincent Peillon, chargé de l'éducation dans la campagne du candidat PS à la présidentielle.

"Le souhait de François Hollande est que la discussion ait lieu cet été, qu'une loi d'orientation et de programmation soit déposée à l'automne et qu'à la rentrée 2013 nous puissions, si nous sommes allés au bout de cette discussion, faire les choses". Cette réforme serait appliquée "de façon généralisée", sur tout le territoire, mais "il y aura une marge de discussions avec les collectivités locales".

Le recrutement

Jean-Louis Auduc ancien directeur adjoint de l'IUFM de Créteil confirme que l'enseignement français connaît une grave crise du recrutement.



Il y a cinq ans, on comptait 120 000 inscrits pour 90 000 candidats au concours. L'année dernière, moins de la moitié des inscrits se sont présentés aux épreuves du Capes. **1439 postes n'ont pas été pourvus tout concours confondus.** Cette année, ce nombre va certainement plus que doubler. Ce phénomène est très lié à la mastérisation qui a rendu plus difficile l'accès au concours aux étudiants. Mais aussi selon lui au calendrier : en septembre, les candidats croisent les admis de l'année précédente qui reviennent à l'université et les effraient en leur disant « on nous a jetés dans la fosse aux lions, sans préparation »).

Scolarité pour tous ?

A Rubelles, (Seine-et-Marne, 19000H) la municipalité refuse de scolariser 18 enfants étrangers de 3 à 12 ans logés dans la commune. L'Inspection académique récuse le prétexte du manque de place « Rassurez vous » ce n'est pas le seul cas !

Un petit tour chez les autres !

Discipline à l'école

Pour rétablir le calme parmi ses élèves un enseignant d'un lycée professionnel de Virginie leur a tiré dessus avec un pistolet chargé à blanc. L'enseignant de 60 ans a aligné les élèves peu attentifs devant la porte d'un garage situé près de sa salle de classe, avant de tirer une dizaine de coups à blanc dans leur direction. Il a été arrêté et suspendu de ses fonctions d'enseignant, en attendant d'être jugé. **Pourtant, plusieurs élèves soutiennent leur professeur et réclament son retour et pour certains parents, « l'enseignant ne mérite pas une telle sanction. »**

L'enseignement en Russie aujourd'hui

D'après le recensement de 2002, le taux d'alphabétisation est de 99,4 %, avec 99,7 % d'hommes et 99,2 % de femmes. Sur toute la population de plus de 15 ans 16,0 %, soit 17 6 millions de personnes, sont présentes dans le premier cycle de l'enseignement ou dans le niveau supérieur, 47,7 % ont terminé l'enseignement secondaire (10-11 ans), 26,5 % ont terminé l'école intermédiaire (9-8ans) et 8,1 % ont terminé l'enseignement primaire. Les plus forts taux de l'enseignement supérieur sont enregistrés chez les femmes âgées de 35-39 ans soit 24,7 %, et 19,5 % pour les hommes de la même tranche d'âge. Depuis 2009, 97 % de femmes et 97 % d'hommes sont dans l'enseignement primaire public, 85 % sont scolarisés dans l'enseignement secondaire.



Le système éducatif au Japon

Il est caractérisé par une sélection importante des élèves avec des concours et la cohabitation de systèmes publics et privés. Il est géré par le Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie, mais les collectivités locales assurent la gestion matérielle, humaine (effectifs, inscriptions, services aux élèves et aux professeurs) et pédagogique (inspection, application des programmes) des établissements.

De 2003 à 2007, selon l'OCDE, le Japon a été chaque année l'un des deux pays parmi ses membres qui ont le moins investi dans l'éducation par rapport à son PIB.

Le système japonais est élitiste. Il faut toujours tenter d'aller dans la meilleure école, pour avoir le maximum de chances d'entrer dans le meilleur collège, puis lycée, puis université et entrer dans la meilleure société. Cela a deux conséquences principales : la prolifération des cours du soir, qui ont la double fonction de tenter d'augmenter le niveau scolaire et de rassurer les parents sur le fait qu'ils font ce qu'il faut pour leurs enfants.

Il faut relever l'omniprésence donnée au sens de la hiérarchie. À partir du collège chacun étant défini comme senpai (aîné) ou kohai (cadet) qui doit respect et déférence à son ancien, tout comme le fait que l'étudiant japonais apprendrait moins à questionner le monde qui l'entoure qu'à obéir, même si un règlement paraît stupide, et à se fondre dans une communauté plus large.

Par ailleurs les écoliers japonais apprennent moins à penser qu'à mémoriser, (ce qui constituerait une explication de leurs bons résultats en mathématiques). Si le système éducatif japonais a su remplir sa tâche au cours du siècle précédent, permettant l'émergence d'une société industrielle dotée d'une force de travail technique conséquente, il ne serait pas des mieux préparés pour une ère de l'information où la créativité serait la composante principale recherchée.

Pour nous détendre un peu consultons le "Bardadrac" de Gérard Genette (Points Essais, 2012) un dictionnaire très personnel. Les mots y sont bien classés par ordre alphabétique, mais les définitions sont parfois savoureuses .Sans oublier le médialecte" qui répertorie tous les lieux communs, poncifs et erreurs que véhiculent incessamment les médias. Autant dire que c'est un véritable festival ! Quelques exemples ?

"**Caracoler**". Toujours en tête.

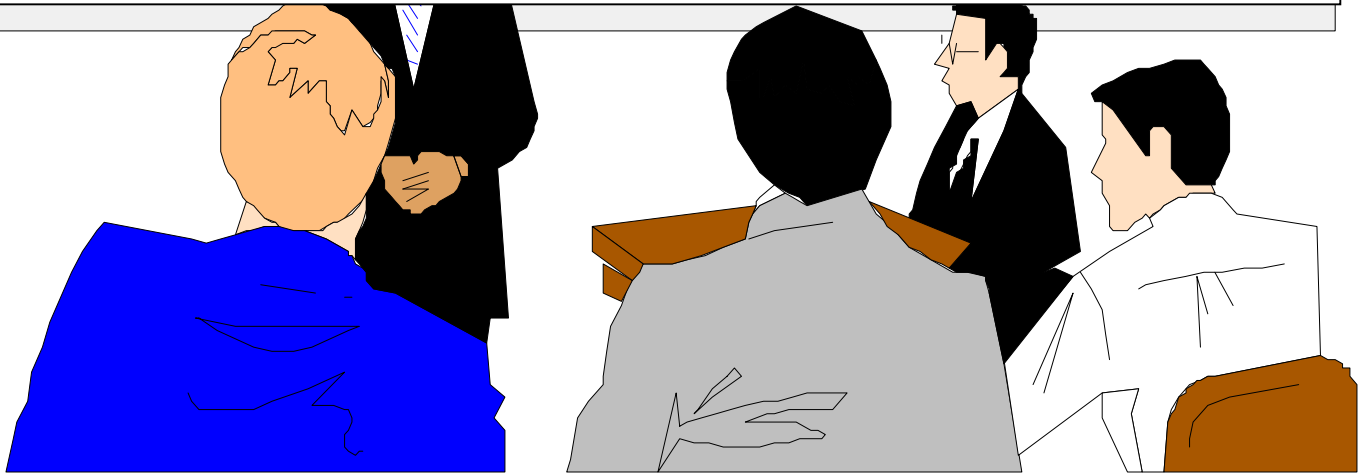
"**Ça**". La forme interrogative est souvent embarrassante pour un intervieweur, surtout quand elle doit affecter une phrase un peu longue (plus de trois mots)..."

"**Jeunes**". On en compte deux sortes : les jeunes proprement dits, et les 'moins jeunes', qui jadis étaient vieux."

"**Livrer**". Méd*. Pour donner, ou exprimer : 'Le ministre n'a pas souhaité livrer son opinion sur cette affaire'".

NOS RENDEZ VOUS :

- Mercredi 9 mai 2012. OCCE. Congrès national Hyères 83 Madeleine BRUN.
- Lundi 14 mai 2012. ONS. Santé Hygiène Sécurité Paris 15^{ème} Serge CAPPE.
- Lundi 14 mai 2012. Commission « vérification des comptes » Paris 10^{ème}. Jean-Paul MATHIEU, Frédéric MASSON, Arlette BLANN, Francine TOUBHANTZ, Daniel QUETARD, Jean-Paul MAGNIN.
- Mardi 15 mai 2012. COFRADE Conseil d'administration. Paris 1^{er}. Marie-Claude FARGEIX.
- Mardi 15 mai 2012. Comité Ile de France UD DDEN. Paris 10^{ème}. Marie-Jo AYMARD.
- Lundi 21 mai 2012. Commission « enquête nationale » Paris 10^{ème}. Jacky LAHAYE.
- Lundi 21 mai 2012. Commission « restauration scolaire ». Paris 10^{ème}. Francette RONDEAU.
- Lundi 21 mai 2012. Commission « congrès ». Paris 10^{ème}. Guy BRUNET.
- Mardi 22 mai 2012. Conseil fédéral. Paris 10^{ème}.
- Jeudi 24 mai 2012. GODF. Paris 15^{ème}. Jean-Michel LEMUET.
- Samedi 26 mai 2012. 66^{ème} Congrès FCPE. 85 Les Sables d'Olonne. Jean-Jacques OLIVIER.
- Mercredi 30 mai 2012. Assemblée plénière ONS. Paris 15^{ème}. Serge CAPPE, Marie-Jo AYMARD, Guy BRUNET, Jean-Paul GRAS.
- Samedi 2 juin 2012. As Gle UD.DDEN 85 Jean-Paul MATHIEU.
- Samedi 2 juin 2012. ANATEEP. Conseil Administration 44 Nantes. Robert PIQUET.
- Samedi 2 juin 2012. As Gle UD.DDE. Isère. 38 Reventin Vaugris. Maurice DUCASSE.
- Mardi 5 juin 2012. ONS Accessibilité. Paris 15^{ème}. Marie-Jo AYMARD.
- Mercredi 6 juin 2012. As Gle UD.DDEN Tarn. 81 Cambounet. Jean-Michel LEMUET.
- Jeudi 7 juin 2012. CNAL. 94 Ivry sur Seine. Daniel FOULON. Maurice DUCASSE.
- Samedi 16 juin 2012. As Gle UD.DDEN Calvados. Daniel FOULON.



CIRCULAIRES :

Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :

- N° 14 du 6 avril 2012. Compte rendu du Conseil fédéral du 22 mars 2012
- N° 15 du 11 avril. Vendredi 22 mars 2012 « Journée des Secrétaires »
- N° 16 du 17 avril. Réponses des candidats aux élections présidentielles
- N° 17 du 9 mai. Proposition de lettre aux candidats aux élections législatives
- N° 18 du 23 mai 2012. Congrès de Poitiers 2012



REVUE FÉDÉRALE

Tous les adhérents ont du recevoir le numéro 230
du mois de mars du Délégué.